



COVID 19 Mesures Sanitaires - Rock

Référent D&L : CONTI Roger
roger.conti@sfr.fr
Tél : 06.77.89.22.71

Organisateurs : LALOUZE Thierry et Julietta
thierry.lalouze@noos.fr/julietta.feliciani@noos.fr
Tél : 06.81.30.41.20/06.03.48.83.54

- ✓ L'activité est réservée aux Adhérents. Les Adhérents apportent leur propre matériel (et, dans la mesure du possible, leur gel hydroalcoolique).
- ✓ Le port du masque est obligatoire, y compris dans l'enceinte de l'établissement.
- ✓ L'Adhérent se lave les mains à l'entrée et à la sortie de la salle soit aux sanitaires soit avec du gel hydroalcoolique. Le matériel est désinfecté (avec le produit fourni par la Mairie) au début et à la fin de la séance.
- ✓ L'Adhérent respecte les gestes barrières et la distanciation sociale (1 mètre dans tous les lieux d'attente). L'Adhérent respecte le marquage au sol.
- ✓ Le nombre d'Adhérents participant à l'activité est fixé au maximum à **30 personnes**. Lorsque le quota est atteint, les organisateurs peuvent refuser les suivants. **Les inscriptions s'effectuent en couple**. Pas de changement de partenaire. Le guide de la Fédération Française de Danse s'applique.
- ✓ **Les Adhérents signent obligatoirement la feuille de présence à chaque cours avec leur propre stylo.**
- ✓ L'Adhérent ne vient pas s'il est malade. En cas de COVID-19, l'Adhérent prévient immédiatement l'Organisateur et le Référent de l'Association.
- ✓ Ces mesures peuvent évoluer et seront adaptées/mises à jour en fonction de l'évolution de la situation.

*Pour la santé de tous, soyons responsables et respectons
ensemble les mesures d'hygiène et sanitaires.*

09/10/2020